

Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2022

Conseil d'établissement de l'école secondaire Jeanne-Mance

Présents :

Parents : Céline Bellot, Marie-Claude Béland, Severine Haiat, Thamara Nascimento, Virginie Fortin, Wahiba Mekrebi

Membres du personnel : Agathe Bujold, Geneviève Fortin, Julie Gagnon, Caroline Béliveau, Émilie Renaud-Roy, Pascal Planeille

Élèves : Maxime Grisé, Sophiane Diakité, Nayeli Ramirez Moran

Représentants de la communauté : Martin Dusseault (BDMB), Mélanie Judas (CODME/CJE)

Directeur : Olivier Roy

Absents : //

La réunion débute à 18h, sur la Plateforme Teams

1. Accueil

Le quorum est constaté et Mme Judas se propose à titre de secrétaire.

2. Présentation du projet d'ordre du jour du 9 février

Adoption de l'ordre du jour, avec les modifications suivantes :

- Point 9 : sorties éducatives pour approbation
- Point 13 : nouvelles de l'école 13.1 semaine des enseignants; 13.2 potager ;13.3 friperie;
- Point 14 : Varia : 14.1 situation sanitaire

L'Ordre du jour est proposé par Mme Roy. Appuyé par Mme Judas.

3. Procès-verbal du 15 décembre 2021

Aucune correction. Le PV est proposé par Mme Fortier. Appuyé par Mme Béland.

4. Projet d'installation de caméras de vidéo-surveillance

Le constat est fait que depuis environ 2 ans, des incidents impactant les élèves et les biens sont plus nombreux. Ces incidents se produisent essentiellement dans les casiers, les escaliers, les toilettes et les entrées extérieures. Par ailleurs, il a été constaté des dépôts illégaux sur le terrain de l'école (notamment vers le terrain de basketball). Exemple d'incidents constatés : graffitis, introduction de personnes extérieures, intimidation, consommation de stupéfiants.

La direction sollicite l'installation de caméras, dans le but de réduire la criminalité et d'intervenir plus facilement en cas d'évènement. La CSDM a validé leur installation. La direction demande l'approbation du conseil d'établissement.

Les membres du conseil d'établissement débattent du sujet, qui pourraient impacter tant les élèves, que les membres du personnel. Plusieurs constats sont faits en faveur et défaveur de l'installation des caméras.

Les faits en faveur de l'installation : les caméras permettraient de dissuader certains actes criminels ou d'intimidation envers les élèves ; les caméras permettraient de dissuader le dépôt illégal sur le terrain de

l'école ; les caméras permettraient de retrouver les coupables plus facilement dans le cas de faits avérés. Il est par ailleurs stipulé que les membres du personnel passent beaucoup de temps à rechercher les coupables ; ce temps pouvant être occupé à d'autres tâches plus éducatives. Les caméras pourraient ainsi appuyer le personnel dans leurs interventions.

Les faits en défaveur de l'installation de caméras : La vie privée des élèves pourrait être compromise ; l'installation de caméras demande également un entretien, ce qui engendrera un coût pour l'établissement ; une fois l'installation faite, il est probable que les élèves connaîtront rapidement les emplacements et agiront en-dehors des zones couvertes.

Il est apporté également que les caméras ne pourront être installées partout dans l'école, étant donné que le coût. M. Roy évoque une installation progressive des caméras et le ciblage d'endroits stratégiques avec les membres du personnel de l'école.

M. Planeille propose le vote, Mme Renaud-Roy seconde.

11 personnes en faveur de l'installation des caméras. 5 personnes s'abstiennent. 0 personne contre l'installation.

Installation des caméras approuvée.

5. Grille-matière 2022-2023

M. Roy présente les modifications apportées aux grilles matières, pour approbation par le C.É.

- *Parcours actif* :

Secondaire 1 et 2 : cours d'art remplacé par un cours de danse

Secondaire 3 et 4 : étique et culture religieuse ajouté au programme du secondaire 3. 2 périodes consacrées en 3^e secondaire et 2 périodes consacrées en 4^e secondaire, contre 4 périodes en 4^e secondaire actuellement. De plus, les cours de RCR (15h/an) seront dispensés pendant les périodes d'éducation physique.

- *JM Expérience* s'étend au secondaire 3. Un choix devra être fait entre les cours d'arts et de musique

- pas de changement pour les secondaires 4, les secondaires 5, les classes d'accueil et les classes de DGA-TA

- pour les classes de *FMS et FPT* : 8 périodes seront consacrées au français

- pour les foyers en *éducation internationale* : retour aux foyers fermés. La conséquence principale sera que les élèves de PEI ne seront plus avec les élèves inscrits en programme régulier, excepté en mathématiques, en fonction du choix d'option qu'ils auront fait.

Certains constats sont faits et des questions sont posées par les membres du Conseil d'établissement :

- La recherche d'un enseignant en danse devra être faite. M. Planeille rappelle qu'il serait utile de penser à une autre option, dans le cas où aucun enseignant spécialisé ne serait trouvé.
- Mme Bujold demande quel pourcentage de cours de danse sera attribués à cet enseignant. M. Roy répond que si l'enseignant a moins de 12 périodes, d'autres tâches pourraient lui être attribuées.

- Mme Diakhité demande si les cours perdus en secondaire 3 du fait de la pandémie seront rattrapés en secondaire 5. M. Roy informe que les cours ne seront pas rattrapés, mais que des contenus seront fournis. Elle évoque également l'impossibilité pour les élèves de changer de foyer, en cas de foyers fermés.
- M. Gagnon demande si le choix de sciences STE sera toujours possible lorsque les mathématiques ST seront choisies.

Motion proposée par Mme Renaud-Roy. Appuyée par Mme Gagnon. Adoptée à l'unanimité.

6. Mesures dédiées 2021-2022

Mesures protégées, à déployer dans l'établissement :

- Mesure 15021 : 38074\$, mesure de soutien additionnel lié à l'éducatif, suite à la pandémie
- Mesure 15028 dédiée aux activités parascolaires : 279346\$
- Mesure 15103 : 12805\$ pour la bibliothèque (achat de matériel)
- Mesure 15186 : 24255\$ pour les sorties éducatives
- Mesure 15200 : 1383 \$ pour le RCR

M. Roy informe le CÉ que La CSSDM a rempli ses obligations de versement.

Mme Bujold propose Mme Renaud-Roy seconde. Adopté à l'unanimité.

7. Rencontre de parents du 16 février – aménagement proposé à l'horaire

Pour la rencontre de parents du 16 février 2022, un aménagement d'horaire est proposé par M. Roy : la 4^e période de cours pour les élèves sera annulée, afin de la consacrer aux rencontres entre les parents et le personnel de l'école.

Mme Judas propose. Mme Béland seconde. Adopté à l'unanimité.

8. Examens du 17 février

Pour information : lors des examens du 17 février 2022, il n'y aura pas de cours dispensé. Le matin sera consacré à l'examen de mathématiques et l'après-midi à l'examen de sciences.

9. Sortie éducative pour approbation

Mme Béland demande si les sorties éducatives annulées du fait de la situation sanitaire vont être programmées de nouveau. M. Roy informe que la majorité des sorties, notamment celles au théâtre sont en effet annulées et que l'école a un crédit pour l'année prochaine.

Sortie JM Expérience 11/02 et 15/02 : Ski de fond au parc Maisonneuve. Approuvée

Sortie élèves FPT 21/02 : pêche sur glace. Approuvée

Sortie élèves classe d'accueil 23/02 : patins au lac des Castors. Approuvée.

Mme Bujold propose. Mme Haiat seconde. Adopté à l'unanimité.

10. Courrier de la présidente

Aucune information

11. Mot du délégué au comité de parents CSDM

Mathieu Desjardins a présenté les critères pour les évaluations concernant les maternelles 4 ans.

Suivi de la lettre au comité de parents de l'école Jean-François Perrault pour dénoncer la circulation d'armes à feu et l'augmentation de la violence : Mme Bellot a transmis la lettre du conseil d'établissement au comité de parents.

12. Période accordée au public

12.1 Membres de la communauté

Martin Dusseault (BDMB) souhaite informer les membres du CÉ de plusieurs points :

Reprise du sport et des matchs de basket, grâce à la levée de certaines restrictions sanitaires. Les matchs se dérouleront du 14/02 au 29/04/2022. Ils continueront durant l'été.

Validation du financement pour le projet rebondir au féminin. Ce projet permettra aux participantes d'apprendre à gérer leur anxiété, d'apprendre à développer leur prise de risques, de poursuivre le sport après le secondaire 3 et de développer le leadership féminin.

Après la mise en lumière de faits d'agression sexuelle dans le domaine du basket, la communauté du basket a été ébranlée. Les intervenants de BDMB ont entamé des discussions avec les élèves du programme, afin qu'ils connaissent les ressources à leur disposition. BDMB planifie des rencontres avec des sexologues du CIUSSS, pour évoquer le consentement. Ils ont par ailleurs été approchés par les médias concernant le changement des pratiques au niveau national. Martin Dusseault questionne le conseil d'établissement sur l'intérêt de faire parvenir une lettre aux parents pour expliquer les pratiques à BDMB.

Mme Bellot et Mme Fortin proposent que la démarche de prévention soit bien expliquée aux parents, afin qu'ils soient mieux outillés pour en discuter avec leurs enfants. M. Planeille précise que ce type d'événements peuvent se dérouler dans tous les sports, et qu'il serait intéressant de généraliser l'information aux parents, afin de ne pas stigmatiser le basketball.

Mme Renaud-Roy informe que les enseignants demandent la collaboration de BDMB pour la gestion des élèves qui attendent dans le hall leur pratique à la fin des classes. M. Dusseault propose d'en discuter avec les travailleurs sociaux.

Mélanie Judas (CODEM/CJE) précise les activités organisées par le comité persévérance scolaire pour la semaine de la persévérance scolaire :

- Chaque jour, un message d'encouragement sera lu à l'interphone (un par la direction, un par les élèves, un par le personnel enseignant et un par le personnel non enseignant)
- Des certificats de reconnaissance et d'engagement seront distribués le 14 février aux enseignants. Destinés aux élèves, nous vous invitons à les remplir et leur distribuer, afin de les encourager.
- Des rubans de la persévérance seront disponibles et également distribués le 14 février.

- Une haie d'honneur est proposée le lundi 14 et le jeudi 17 février avant la 1re période, à l'entrée des élèves.
- Des conférences sur le thème de la motivation sont organisées par CODEM/CJE le lundi 14 février 2022 en 3e et 4e période. En raison des conditions sanitaires, seulement un foyer par période a pu être sélectionné.
- Un kiosque sera mené le jeudi 17 février par CODEM/CJE, sur l'heure du midi. Du matériel scolaire et des cartes cadeaux seront à gagner par les élèves
- De la musique sera diffusée dans le hall durant les pauses

13. Nouvelles de l'école

13.1 Semaine des enseignants

Des activités seront mises en place, afin de souligner les efforts de l'équipe enseignante, notamment après les deux dernières années très difficiles pour le personnel. 80 enseignants sont actuellement présents à l'ESJM.

13.2 Potager

Une rencontre avec 3 enseignants de l'école et le comité central de l'environnement s'est déroulée dernièrement. Cette rencontre avait pour objet de relancer le projet. Le potager devrait être recommencé prochainement, du fait de nouveaux partenariats de la CSSDM.

13.3 Friperie

Une première rencontre s'est déroulée ce jour avec des membres du personnel de l'école et une intervenante de CODEM/CJE. Le comité réfléchit aux étapes de sa mise en place et recherche 2 parents intéressés à participer au projet. Mme Bellot et Mme Béland se propose pour le projet. Mme Fortin est également disponible pour consultation. Lorsque le projet sera clarifié, les parents d'élèves seront informés.

Point 13 : Mme Fortin propose. Bellot seconde. Adopté à l'unanimité.

14. Varia

14.1 Situation sanitaire

Lecture de Mme Renaud-Roy, de la part du personnel :

"La réouverture des écoles dans les conditions actuelles suscite son lot d'inquiétudes chez les enseignantes et enseignants de Montréal. À l'automne dernier, les écoles étaient considérées comme les principaux lieux de contamination à la COVID-19.

Les nouvelles qui nous sont acheminées par le gouvernement ne sont guère rassurantes. Les conditions ne semblent pas réunies pour affronter efficacement le variant Omicron dans nos établissements scolaires. La qualité de l'air devrait être au cœur de la stratégie de lutte contre la COVID-19 dans les établissements scolaires. Les problèmes de ventilation sont pourtant loin d'être réglés.

Tout le monde s'entend sur l'importance de garder les écoles ouvertes. Cependant, les profs ne se sentent tout simplement pas en sécurité. Plusieurs choses pourraient être faites pour renforcer le sentiment de sécurité, comme de communiquer au personnel scolaire et aux parents des élèves les cas de COVID dans

chaque école, de fournir des tests rapides pour la maison et rendre disponibles des masques N95 pour tous les profs qui voudraient en porter, par exemple.

QUESTION : Monsieur le Directeur, reconnaissez-vous les dangers occasionnés par le plan de retour à l'école et le plan de contingence pour les élèves et le personnel scolaire ?”

M. Roy informe le CÉ qu'il ne peut pas aller plus loin que sa fonction, mais que les tests rapides seront distribués demain matin.

14.2 Point varia ajouté (non présent dans l'ordre du jour)

Mme Fortin souhaite ajouter des informations, en lien avec les rénovations dans les toilettes : certains miroirs sont brisés dans les toilettes côté garçons. Certaines toilettes ne ferment pas côté filles. M. Roy informe que des rénovations majeures sont prévues en 2025. Des vérifications seront tout de même effectuées pour les portes brisées rapidement.

Mme Fortin souhaite également savoir si les rénovations dans la bibliothèque sont prévues prochainement. Elle est intéressée à aider au comité. Mme Bujold informe que le projet a été redémarré, avec notamment l'élaboration d'une murale. Du mobilier a déjà été acheté. Il reste une enveloppe de 12000\$. M. Roy va se renseigner auprès de M. Michaud.

Fin de la rencontre 20h20